

BORDEREAU DE DON

www.ensemble-humanitaire.com



Organisme bénéficiaire :
FEDERATION ENSEMBLE, services administratifs, 19 route de Limoges, 63870 - ORCINES

☎ 04 73 62 12 48 ou 06 09 84 87 75

Je soussigné(e) Mme / Mlle / M.

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville : Tél. :

Nom de l'établissement teneur du compte à débiter.

Etablissement :

Agence :

Adresse :

Code postal : Ville :

Désignation du compte à débiter :

Code Etabl.	Code Guichet	N° Compte	Clé

Je verse un DON de €

OU

Je verse mes DONs régulièrement suivant des dates que j'ai choisies aussi je vous prie de bien vouloir prélever en faveur de *Ensemble* sur le compte référencé ci-dessus les sommes correspondant à mon soutien participatif.

Ces prélèvements doivent être effectués chaque :

mois trimestre semestre année

pour un montant de :

15 € 30 € 45 € autre€

Ces instructions sont valables jusqu'à nouvel ordre de ma part et je vous aviserai en cas d'annulation. Le premier prélèvement interviendra, dans la mesure du possible, après le 25 du mois suivant la réception de ce formulaire.

autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier, si sa situation le permet, les prélèvements correspondant à mon soutien à *Ensemble*.

Je pourrai faire suspendre l'exécution de ce prélèvement par simple demande à l'établissement teneur de mon compte. Je réglerai alors le différend avec *Ensemble*.

Les informations contenues dans la présente demande ne seront utilisées que pour les seules nécessités de la gestion et pourront donner lieu à exercice du droit individuel d'accès auprès de l'association bénéficiaire « *Ensemble* » dans les éditions prévues par la délibération n°80 du 1/4/80 de la Commission Informatique et Liberté.

Pour les prélèvements, veuillez compléter cet imprimé et le retourner par courrier en y joignant obligatoirement **un relevé d'identité bancaire (RIB)** ou postal (RIP). *Ensemble* s'occupe de toutes les formalités avec votre banque. Merci.

SIGNATURE :

PARTICULIERS

IMPORTANT : Les dons effectués à **ENSEMBLE** sont reconnus et vous donnent le droit de déduire 66% de leur montant sur vos impôts dans la limite de 20% de votre revenu imposable. Un reçu fiscal vous sera adressé par **ENSEMBLE** en fin d'année.

Fait à le